

Renforcement de la ligne électrique très haute tension entre Lille et Arras

Ligne 400 000 Volts
entre les postes d'Avelin et Gavrelle

DÉBAT
public

CAHIER D'ACTEURS

1

EDA Environnement et développement alternatif

Faire part de nos remarques au sein d'un cahier d'acteur n'est pas nouveau pour nous :

- Nous avons participé aux débats publics concernant le projet EPR à Flamanville et avons réalisé un cahier d'acteurs en partenariat avec les habitants du Nord Cotentin.
- Nous sommes également intervenus à propos du débat Liaison Lille Amiens Belgique.

Par deux fois, notre confiance a été déçue, nous avons ressenti un sentiment d'humiliation :

- En ce qui concerne l'EPR la décision de sa construction était prise avant même que les débats n'aient lieu : nous avons compris qu'il ne s'agissait de débattre que de l'implantation « à Flamanville »
- En ce qui concerne la LAAB ou A24, la décision de réaliser cette infrastructure a été prise par l'Etat pendant le débat alors même que les échanges se déroulaient de manière tout à fait démocratique avec arguments contradictoires très intéressants. Si le projet a finalement été abandonné ce n'est pas suite au débat mais parce qu'il n'a pas trouvé les financements adéquats.

Nous tentons à nouveau de nous exprimer car :

1. Ce projet de renforcement de ligne à très haute tension entre Lille et Arras suscite de notre part plusieurs remarques inspirées d'un engagement citoyen de plus de vingt ans qui nous permet :

- de replacer les questions que pose le projet dans un contexte global de fourniture d'énergie
 - utilité d'un tel investissement : à qui profite-t-il ?
 - évolution du rapport de chacun à l'usage de l'énergie en fonction de progrès technologiques en constante évolution eux aussi
 - développement de gisements de production d'électricité de proximité
- d'évoquer, d'anticiper les impacts
 - sur le territoire concerné
 - sur la santé
 - impacts sociaux à long terme (coût du retour sur investissement supporté par les consommateurs modestes)
- de veiller à ce que ce projet soit cohérent avec
 - le Schéma Régional Climat Air Energie en cours d'examen
 - le Plan Régional Santé Environnement

2. Nous restons fidèles à nos objectifs fondateurs à savoir :

- faire en sorte que chacun se sente impliqué et responsable grâce à un accès à des informations transparentes et complètes
- convaincre la société civile qu'elle a un rôle fondamental à jouer pour contribuer à mettre en oeuvre les facteurs déterminants de prises de décisions les mieux adaptées aux habitants et au territoire concerné par le débat.



ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT ALTERNATIF

EDA

Environnement et développement alternatif

EDA est une association loi 1901 agréée dont l'objectif est de promouvoir un développement qui ne génère pas de nuisances irréversibles pour les générations futures. Les choix en matière d'approvisionnement en énergie sont au cœur de nos réflexions.

Coordonnées
23, rue Gosselet
59000 LILLE

www.eda-lille.org

Octobre 2011

Les propos tenus dans le présent document n'engagent que leur auteur et non la CPDP.

cndp
Commission particulière
du débat public
Lille-Arras THT

www.debatpublic-lillearrastht.org

« La consommation devrait croître légèrement dans les 10 prochaines années avec des pointes qui augmenteront plus vite que l'énergie moyenne consommée »

C'est un postulat que nous contestons. Partout il n'est question que de performance et d'efficacité énergétique. Conférences, colloques parlent de **transition énergétique** et les salons tels Pollutec proposent force innovations et solutions pour :

- réduire les consommations des équipements et des activités
- favoriser la récupération d'énergie partout où elle se trouve
- développer les sources d'énergies renouvelables
- fabriquer des appareils ménagers de plus en plus sobres
- construire des bâtiments de moins en moins énergivores

Bon nombre d'immeubles dédiés aux logements sociaux des années 1950/60..., mal isolés, ont été équipés de chauffages électriques pour absorber l'électricité d'origine nucléaire. Cela a endetté bon nombre de locataires modestes et nécessité des aides pour rembourser les fournisseurs alors qu'elles auraient pu être dédiées à l'amélioration globale de la qualité de vie dans ces logements. Ces immeubles en voie de disparition laissent place à des éco quartiers où les besoins en

matière d'énergie sont tout autres (normes BBC).

Un projet d'une telle ampleur nous semble disproportionné à l'heure où la production d'électricité se diversifie, s'éparpille sur les territoires et devient plus « adaptable » aux besoins. En France la production d'électricité quasiment d'origine nucléaire jusqu'à présent n'a pas cette souplesse de production, mais, elle est fortement remise en question du fait de réacteurs vieillissants. Même s'ils sont prolongés, il est évident que des projets alternatifs sont à envisager rapidement : éolien off shore, centrales photovoltaïques mais aussi une multiplicité de petits pôles de production locale : **quelle est l'utilité d'une telle ligne ?**

D'où vient et où va une électricité à si haut voltage qui ne fait que passer au dessus des villages et des 29000 habitants concernés : ce chaînon manquant n'est donc apparemment destiné qu'à faciliter des transactions de marchands et d'acheteurs d'électricité et non pas à améliorer la fourniture de la région parisienne apparemment ?

« Cette nouvelle ligne est destinée à favoriser l'augmentation des échanges d'énergie avec les pays voisins, le développement de nouveaux sites de production »

A l'heure des mutations radicales face à l'usage de l'énergie, un tel investissement dont l'amortissement se situe à 40 ans ne peut que poser question et étonner.

A l'heure de la libre mise en concurrence entre producteurs d'électricité, qui paiera un tel investissement ? Comment ce coût sera-t-il réparti entre le marché libre et les missions de services publics ? Ce projet ne constitue-t'il pas une menace pour les personnes en difficultés ?

Actuellement le consommateur paie le transport de l'électricité dont il a besoin : cette ligne est destinée à **faciliter le marché de l'électricité** : comment, dans une optique surtout orientée vers la recherche de rentabilité réussir à valoriser la mise en œuvre de tarifs équitables plus favorables à l'accès à l'énergie pour Tous ?

« Ce projet aura des conséquences sur le territoire... »

Les affirmations concernant les faibles expositions liées aux champs électromagnétiques nous laissent perplexes quant à l'absence totale de risques pour la **santé** des populations situées à proximité de la future ligne.

Le cahier d'acteurs rédigé en décembre 2005 par l'association « Le Pylone » en Mayenne évoque toutes les questions que nous nous posons à notre tour. Il évoque les problèmes des habitants de Coutiches, un village de notre région, où les troubles de santé liés à la présence de lignes haute tension de 400 000 Volts ont été mis en évidence. EDF a racheté les maisons des habitants/victimes qui ont décidé de quitter le village pour les revendre à bas prix à des personnes qui apparemment ne bénéficient pas de suivi médical sur ce point. Des innovations technologiques récentes pourraient-elles réduire davantage les radiations ? De même pour les bruits « effet couronne » mesurés à l'**intérieur des habitations** : il aurait été intéressant de la mesurer à l'extérieur aussi car passer du temps dehors même dans le Nord peut être agréable !

Les dispositions du **Plan Régional Santé** valorisent toutes les mesures de précaution : pourquoi ne pas enfouir de telles lignes ? L'électricité qui sera produite par l'immense projet photovoltaïque du Sahara pour l'Allemagne sera acheminée sous la Méditerranée par câbles sous-marins sans doute ?

Par rapport à ce projet pharaonique, les coûts d'enfouissement seront beaucoup plus élevés que ceux liés au projet en débat sur une si courte distance terrestre !

La prévention santé est une priorité au regard de tout investissement à venir.

L'**impact sur les paysages** n'est pas notre préoccupation essentielle pour ce projet particulier face aux forêts de pylônes qui existent aux alentours de chaque centrale nucléaire et dont nous n'avons jamais entendu beaucoup de reproches jusqu'à présent. Par contre, nous sommes souvent interpellés pour l'impact des éoliennes : à nos yeux elles n'ont rien à envier aux traditionnels pylônes !

De même la variante des tracés est pour nous une question secondaire face aux critères plus globaux que nous nous sommes efforcés de pointer. Cette question est plutôt dédiée aux habitants et maires des communes concernées. A charge pour eux d'avoir une grande exigence dans le cadre des **mesures compensatoires** qui seront proposées.

A ce sujet nous manifestons justement un nouvel étonnement « **RTE propose de compenser l'impact paysager supplémentaire de la nouvelle ligne par l'effacement de réseaux existants c'est-à-dire la reconstruction en technique souterraine de tout ou partie de lignes de niveaux de tension inférieurs à 400 000 volts** ». Nous n'appelons pas cela une mesure compensatoire : ce sont des projets de long terme qui entrent dans la modernisation « normale » des réseaux.

Si le projet était envisagé, il est évident que les mesures compensatoires devraient avoir une autre ampleur.

« ... mais ouvre un débat sur la distribution d'énergie »

La Région Nord-Pas de Calais soumet à la concertation du public le **Schéma Régional Climat Air Energie**. Cette coïncidence des calendriers ne nous a pas échappée et nous nous posons la question de la cohérence de ce projet avec les dispositions du Schéma lui aussi soumis à enquête.

L'exercice de la démocratie participative est un atout précieux : aucune solution proposée n'est inélectable.

L'exercice de la démocratie participative est par contre exigeant et contraint les citoyens qui souhaitent s'exprimer et proposer des alternatives aux solutions proposées

- **à réagir** :
 - dans une **limite de temps beaucoup trop courte** face au temps dont disposent les opérateurs en amont
 - avec des **moyens dérisoires** face à ceux dont disposent les promoteurs de projets aussi importants au point de financer l'organisation de la tenue des débats.

- **à acquérir** quelques réflexes précieux pour comprendre des objectifs dont les tenants et aboutissants sont habituellement dilués dans de magnifiques dossiers réalisés par des experts en communication aguerris.

C'est ainsi que nous avons pu lire :

- « ici » : l'incontournable nécessité de ce projet pour répondre à une demande en augmentation qu'il s'agisse des scénarii « Eu2020 » « B : best estimate » « A : scénario prudent »
- « là » : la consommation d'électricité devrait se stabiliser notamment dans le Nord-Pas de Calais...

Pour conclure

La ligne est destinée aux transits à travers toute l'Europe pour contribuer à acheminer de l'électricité provenant de lieux de production où elle est moins chère selon les cours des marchés mais ce sont les consommateurs modestes qui paieront le prix fort à celui qui transporte.

La ligne est destinée à absorber les flux importants provenant d'énergies renouvelables « intermittentes ».

Nous proposons la création d'une multitude de petites unités de production locales, de proximité (avec câbles enterrés) pour approvisionner plus « finement » les usagers en compléments des lignes traditionnelles transportant l'électricité produite dans des unités plus importantes en pleine restructuration, modernisation.

- ▶ Nous considérons que l'intermittence de proximité est un avantage pour éviter les surplus d'afflux sur de longs parcours.
- ▶ Nous ne tenons pas à être « rassurés ». Nous souhaitons débattre loyalement et espérons réussir à remettre en question un projet qui ne nous paraît plus d'actualité.

cndp
Commission particulière
du débat public
Lille-Arras THT
2400 Tour Lille europe
11, Parvis de Rotterdam
59777 Euralille - Tél 03 59 09 68 59
contact@debatpublic-lillearrastht.org